

SAINT-AMARIN

Les Breves

Ville de
SAINT-AMARIN



Le bulletin municipal d'informations
N° 31 - Juillet 2016



Le Mot du Maire



Petit à petit les jours se sont allongés, les premières chaleurs sont arrivées. Nous sentons bien que l'été est là !

Avec lui aussi les points forts de notre vie culturelle, feux de la Saint-Jean construit par un groupe de jeunes, exposition temporaire au musée Serret, fête de la tarte flambée organisée par la musique municipale, fête du 14 juillet organisée par l'amicale des sapeurs-pompiers mais aussi, une remarque concernant la pousse trop rapide des mauvaises herbes !

Je rappelle que nous entretenons notre domaine sans utilisation de pesticides. Nous nous sommes engagés dans un programme «zéro phyto» et avons dès la première année obtenu la récompense suprême par l'attribution du label "Commune Nature – 3 libellules". Notre démarche est basée sur l'acceptation d'une certaine végétation dans les espaces publics, ce qui n'est pas choquant dans notre cité en plein milieu rural. La commune s'est engagée à long terme et cherche toujours des solutions adaptées à chaque espace tout en privilégiant le côté esthétique, la réduction des coûts sur le moyen terme et en supprimant totalement les herbicides potentiellement cancérigènes. Je ne peux d'ailleurs que vous inciter aux mêmes pratiques chez vous.

La commune a voté en avril dernier son budget pour 2016 et confirme son souhait de ne pas augmenter ses taux de fiscalité.

La maîtrise de nos différents frais est toujours notre priorité mais comme nous l'avions prévu, la baisse de dotations et de trop nombreuses nouvelles charges imposées par l'État amputent de façon significative notre capacité d'autofinancement et auront des répercussions à terme sur notre capacité d'investissement. Nous étudions et envisageons d'ores et déjà des actions nouvelles pour mener à bien certains projets tels que l'accessibilité de nos nombreux bâtiments.

Vous découvrirez à la lecture de ce bulletin nos principales réalisations du 1er semestre 2016 et notre volonté d'assurer au mieux votre quotidien et celui de nos enfants. Mais vous verrez aussi notre désir de préserver votre cadre de vie sans oublier la solidarité entre tous, soutenu par des actions communales : journée citoyenne avec plus de 120 participants, jardin pédagogique pour les écoles ou tout simplement le maintien intégral des subventions et des aides aux associations.

LE SOUVENIR A BESOIN D'AVENIR

Nous pourrions garder le souvenir de cette fin d'année 2015 et de ce début 2016 une place ineffaçable dans la mémoire collective, tant les événements ont été révoltants, violents et graves. Ils auront marqué tout un peuple, toute une Nation. Mais notre peuple, notre Nation sont restés debout, unis, pour dire non et affirmer la **Liberté**, l'**Égalité**, la **Fraternité**, valeurs non négociables de la République française.

Parce que les jours amènent aussi des souvenirs de vie, nous avons aussi connu au cours de ce premier semestre écoulé, des moments de solidarité, de convivialité et de fraternité qui nous rappellent que la vie est unique et que la paix est précieuse, parce qu'elle est porteuse de l'enfance du futur.

À Saint-Amarin, nous retiendrons ces moments forts où la cité s'est animée à travers l'entraide, le sport, la culture, la fête..., ces temps d'échange, de partage, de joie que nous avons vécu ensemble. Nous garderons jalousement les sourires, ceux de nos amis, de nos proches, de nos enfants qui réjouissent notre quotidien.

Enfin je remercie à nouveau du fond du cœur les associations pour leur fantastique travail ainsi que notre association «CAPSA» qui au travers de leurs activités et leurs manifestations contribuent positivement à la vie locale de notre belle commune.

Et bien sûr, nous continuerons à agir, à avancer pour Saint-Amarin, pour son patrimoine, son identité et surtout son avenir !

En espérant vous compter aussi nombreux, voire davantage que les années passées lors de nos très nombreuses manifestations, toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter à toutes et à tous un bel été et, pour ceux qui auront la chance d'en prendre, de très belles vacances.

avec mes plus fiévreuses et de vœux sentiments

Votre Maire, Charles WEHRLÉN



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du jeudi 25 février 2016

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 4 DÉCEMBRE 2015:

Le compte rendu de la séance du 4 décembre 2015 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: PROGRAMME DES TRAVAUX 2016 EN FORÊT COMMUNALE – DÉLIB. 2016-01

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
✓ **APPROUVE** le programme des travaux d'exploitation 2016, et le programme des travaux patrimoniaux (infrastructure, maintenance, touristique, sylviculture, et travaux divers).

POINT 3: ÉTAT D'ASSIETTE 2017 DES COUPES À MARTELER – DÉLIB. 2016-02

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
✓ **APPROUVE** l'état d'assiette des coupes à marteler pour 2017

POINT 4: SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES – DÉLIB. 2016-03

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,
✓ **APPROUVE** le vote des subventions suivantes:

- 1 200 € au SKI CLUB EDELWEISS, destinée à l'organisation du « Grand Prix international du Markstein » FIS dames 2016 ;
- 460 € à l'Union Paroissiale pour le Groupe Pelé Lourdes ;
- 3 100 € à la Musique Municipale pour les frais de direction ;

René EHLINGER, Vice-Président de la Musique municipale quitte la salle et M. le Maire n'utilise pas la procuration de Jean-SAUZE, Président du CAPSA ;

- 2 000 € au CAPSA pour l'organisation du carnaval.

POINT 5: AUTORISATION D'ENGAGEMENT DE DÉPENSES D'INVESTISSEMENT 2016 – DÉLIB. 2016-04

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,
✓ **AUTORISE**, le Maire à engager, liquider et mandater des dépenses d'investissement dans le Budget Général et le Budget Forêt au début de l'exercice 2016, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, hors chapitre 16.

POINT 6: REDEVANCE POUR OCCUPATION PROVISOIRE DU DOMAINE PUBLIC- DÉLIB. 2016-05

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé, et après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **ADOPTE** les propositions qui lui sont faites concernant la redevance d'occupation provisoire du domaine public par les chantiers de travaux sur les ouvrages des réseaux publics de distribution de gaz exploités par GRDF.

POINT 7: DIVERS & COMMUNICATIONS

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du vendredi 8 avril 2016

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 25 FÉVRIER 2016:

Le compte rendu de la séance du 25 février 2016 est approuvé **à l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET GÉNÉRAL 2015

Le Conseil Municipal,

✓ **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET 2015:

Excédent de fonctionnement de l'exercice 2015	1 487 961,46 €
Déficit d'investissement de l'exercice 2015	331 647,88 €

Restes à réaliser de l'exercice 2015	248 201,62 €
EXCEDENT GLOBAL DE CLÔTURE...	908 111,96 €

DÉCLARE à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POINT 3: AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET GÉNÉRAL- DÉLIB. 2016-08

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:
✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2015 du budget Général comme proposé:

Excédent net à affecter	1 487 961,46 €
Réserve (compte 1068)	579 849,50 €

Le Conseil Municipal

POINT 4: MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS – DÉLIB. 2016-09

M. Le Maire informe l'assemblée que l'effectif du personnel communal au 1^{er} janvier 2016 est de 18 agents soit 15 fonctionnaires, 3 auxiliaires.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

A. CRÉÉ à compter du 1^{er} mai 2016, un poste d'ATSEM principal de 2^e classe à temps non complet 24,45/35^e

B. SUPPRIME

1. le poste d'ATSEM de 1^{er} classe à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 24,45/35^e
2. le poste d'ATSEM principal de 2^e classe à temps non complet 22.26/35^e (libre depuis 2011)

POINT 5: DÉTERMINATION DE L'ENVELOPPE DE CRÉDITS AFFECTÉS AU RÉGIME INDEMNITAIRE- DÉLIB. 2016-10

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

✓ **DÉCIDE** de fixer l'enveloppe de crédits affectés au régime indemnitaire telle que proposée par le Maire.

POINT 6: SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS ET AUTRES ORGANISMES – DÉLIB. 2016-11

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**

✓ **APPROUVE** la liste des associations bénéficiaires et les montants inscrits dans l'annexe budgétaire B1.7 – Subventions versées dans le cadre du vote du budget,

✓ **VOTE** la subvention exceptionnelle de: 1 280.- € aux œuvres sociales du G.A.S. 68

POINT 7: FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2016 DES TAXES DIRECTES LOCALES – DÉLIB. 2016-12

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**,

✓ **DÉCIDE**, le maintien à l'identique de 2015 des taux d'imposition de la fiscalité ménage de la commune pour l'exercice 2016,

1. HABITATION: 9,05 %
2. FONCIER BÂTI: 12,66 %
3. FONCIER NON BÂTI: 75,86 %

POINT 8: BUDGET PRIMITIF GENERAL 2016 – DÉLIB. 2016-13

Le Conseil Municipal, **ADOpte** à l'unanimité, le budget primitif 2016 et l'arrête aux montants suivants:

- Dépenses totales de fonctionnement	2 685 000 €
- Recettes totales de fonctionnement	2 685 000 €
- Dépenses d'investissement	1 700 000 €
- Recettes d'investissement	1 700 000 €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2016 de 4 385 000 €.

POINT 9: COMPTE ADMINISTRATIF ET COMPTE DE GESTION DU BUDGET FORÊT 2015

Le Conseil Municipal,

✓ **APPROUVE** à l'unanimité les résultats des différentes sections budgétaires:

RÉSULTAT D'EXÉCUTION DU BUDGET FORÊT 2015:

Excédent de fonctionnement	36 105,52 €
Excédent d'investissement	177,42 €
EXCÉDENT GLOBAL DE CLÔTURE	35 928,10 €

✓ **DÉCLARE** à l'unanimité, que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2015 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

POINT 10: AFFECTATION DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2015 DU BUDGET FORÊT – DÉLIB. 2016-16

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et **à l'unanimité**:

✓ **APPROUVE** l'affectation des résultats de l'exercice 2015 du Budget Forêt comme proposé:

Réserve (compte 1068)	177,42 €
Report à nouveau débiteur (002)	35 928.10 €

POINT 11: BUDGET PRIMITIF FORÊT 2016 – DÉLIB. 2016-17

Le Conseil Municipal, après avoir entendu les explications qui lui sont données et après avoir étudié le projet de budget qui lui est soumis,

✓ **ADOpte** à l'unanimité, le budget primitif Forêt 2016 et l'arrête aux montants suivants:

- Dépenses totales de fonctionnement	264 500 €
- Recettes totales de fonctionnement	264 500 €
- Dépenses d'investissement	17 500 €
- Recettes d'investissement	17 500 €

soit un volume budgétaire global pour l'exercice 2016 de 282 000 €.

POINT 12: ACCESSIBILITE DE L'ÉGLISE – MAÎTRISE D'ŒUVRE – DÉLIB. 2016-18

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**

✓ **PREND ACTE** de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre pour la mise en accessibilité de l'église à

BETIR SARL, Bureau d'Ingénierie d'AMMERSCHWIHR (68)

dont le forfait de rémunération s'élève à **1 850 € HT**.

POINT 13: DIVERS & COMMUNICATIONS

• 2016-19: MOTION POUR LE RÉGIME LOCAL D'ASSURANCE MALADIE D'ALSACE-MOSELLE

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, et **à l'unanimité**,

✓ **SOUTIEN** la proposition du Régime Local d'aligner ses prestations sur celles du panier de soins minimum de cette loi, et d'adopter un mécanisme de cotisations équivalent entre salariés et employeurs, déjà effectif depuis le 1^{er} janvier dans le reste de la France.

✓ **ADOpte** cette position dans l'intérêt des 2,1 millions de salariés, retraités et ayants-droit d'Alsace et de Moselle affiliés au Régime Local d'Assurance Maladie.



Le Conseil Municipal

COMPTE RENDU du procès-verbal de la séance du CONSEIL MUNICIPAL du mercredi 8 juin 2016

POINT 1: APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU 8 AVRIL 2016 :

Le compte rendu de la séance du 8 avril 2016 est approuvé à **l'unanimité**, son contenu n'ayant soulevé aucune observation.

POINT 2: SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES – DÉLIB. 2016-20

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**, VOTE les subventions exceptionnelles suivantes :

- **126,00 €** à l'école élémentaire pour assister à la représentation de la compagnie des Z'Animos ;
- Prise en charge des frais de transport à hauteur de **283,00 €** pour la sortie de l'école élémentaire au cinéma du Florival de Guebwiller
- Prise en charge des frais de transport à hauteur de **380,00 €** pour la sortie de l'école élémentaire au Circô'Markstein ;
- Prise en charge des frais de transport à hauteur de **760,00 €** pour la sortie de l'école maternelle au Circô'Markstein.

POINT 3: RENOUVELLEMENT DE MISE À DISPOSITION D'UNE ATSEM AU PÉRISCOLAIRE – DÉLIB 2016-21

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**

- ✓ **ACCEPTE**, sous réserve de l'avis préalable de la CAP, de mettre à disposition du service périscolaire de la Communauté de Communes une ATSEM 8 heures hebdomadaires réparties comme suit: les lundis, mardis, jeudis et vendredi de 11h30 à 13h30 ;

✓ **DÉCIDE**

- de conventionner avec la Communauté de Communes pour préciser les modalités de cette mise à disposition conclue pour l'année scolaire 2016/2017, du 1^{er} septembre 2016 (jour de la rentrée des classes) au 1^{er} jour des vacances d'été 2017 ;
- que la convention pourra être renouvelée sur demande de la Communauté de Communes et avec l'accord écrit de l'agent
- que dès la fin de la convention, l'agent retrouvera sa quotité de travail de 28 heures 45 à l'école maternelle.

POINT 4: AMORTISSEMENT DES SUBVENTIONS D'ÉQUIPEMENT – DÉLIB. 2016-22

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**

- ✓ **ADOPTE** les durées d'amortissement suivantes pour les subventions d'équipement versées depuis le 1^{er} janvier N-1 :
 - 1 an si la valeur est inférieure à 400,00 €
 - 2 ans si la valeur est comprise entre de 400,00 € et 999,00 €
 - 3 ans si la valeur est comprise entre 1000,00 € et 1 999,00 €
 - 5 ans si la valeur est comprise entre 2 000,00 € et 4 999,00 €
- ✓ **CHOISIT** de se référer au barème de l'instruction M14 pour les valeurs supérieures ou égales à 5 000,00 €.

POINT 5: CESSION DE TERRAIN – DÉLIB. 2016-23

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**

- ✓ **DÉCIDE** la cession de l'emprise de 27,52 ares à détacher de

la parcelle 137, section 14 d'une superficie de 60,54 ares à M. Didier JAECK - 31, Fistelhaeuser à Saint-Amarin.

- ✓ **DÉTERMINE** un prix de cession de 80 000,00 € (quatre-vingt mille euros).

POINT 6: CESSION DE BÂTIMENT COMMUNAL – DÉLIB. 2016-24

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**

- ✓ **DÉCIDE** la cession de la maison forestière section 10 parcelles 35 – 144 – 151 – 367 – 368 et 370, d'une superficie de 15,82 ares à son actuel occupant M. Marcel HUG.

- ✓ **DÉTERMINE** un prix de cession à 150 000,00 € (cent cinquante mille euros).

- ✓ **AUTORISE** la main levée pure et simple des servitudes dont les désignations cadastrales sont les suivantes :

- **S 10 N°0139 (A) /0033 - S 10 N°0140 /0033 - S 10 N°0144 /0034 - S 10 N°0151 /0034**

- **S 10 N°0367 /0034 - S 10 N°0368 /0034 - S 10 N°0370 /0034 -**

POINT 7: RÉVISION DE STATUTS DU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU HAUT-RHIN – DÉLIB 2016-25

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** :

- ✓ **ÉMET** un avis **favorable** sur ces nouveaux statuts révisés, tels qu'approuvés par le Comité Syndical du 29 février 2016

ADHÉSION DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA VALLÉE DE VILLE AU SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ DU HAUT-RHIN – délib. 2016-26

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité** :

- ✓ **ÉMET** un avis **favorable** à l'adhésion de la Communauté de Communes de la Vallée de Villé.

POINT 8: SOCIÉTÉ DE CHASSE SAINT GEORGES – NOUVEAU MEMBRE – DÉLIB. 2016-27

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, et à **l'unanimité**

- ✓ **ACCEPTE** l'inscription de Pascal PITTET, Président de la Fédération Fribourgeoise des Sociétés de Chasse.

POINT 9: DIVERS & COMMUNICATIONS

CRÉATION D'UNE MAISON MÉDICALE PLURIDISCIPLINAIRE – délib. 2016-28

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à **l'unanimité**

- ✓ **EST FAVORABLE** au portage public du projet de construction d'une maison de santé pluridisciplinaire qui s'intégrerait dans le projet de construction privé prévu sur le site de l'ancienne friche ATAC acquise par Mme GUTLEBEN.

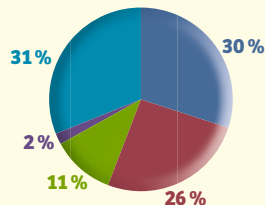
- ✓ **ACCEPTE** que la commune et la communauté de communes se portent acquéreur, à part égale, auprès de Mme GUTLEBEN, de la superficie nécessaire à la réalisation de ce projet.

- ✓ **AUTORISE** M. Le Maire et Le Président de la Communauté de Communes à déposer tout dossier de demande de subvention auprès des organismes financeurs concernés.

Le budget 2016

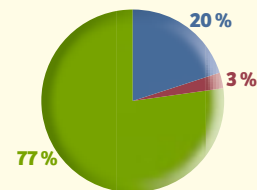
Dépenses de fonctionnement 2685000 €

Charges à caractère général	799848
Charges de personnel	708550
Charges de gestion courante	284000
Charges financières	48336
Virement à la section d'investissement	844266



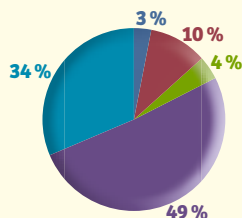
Dépenses d'investissement 1700 000 €

Déficit d'investissement reporté	331648
Remboursement d'emprunts	51625
Travaux d'investissement	1316727



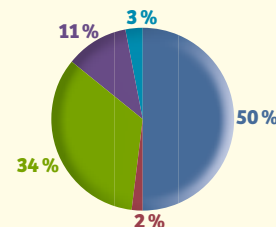
Recettes de fonctionnement 2685000 €

Produits des services	88630
Dotations et participations	276290
Loyers	102400
Impôts et Taxes	1309568
Excédent de fonct. Reporté	908112



Recettes d'investissement 1700 000 €

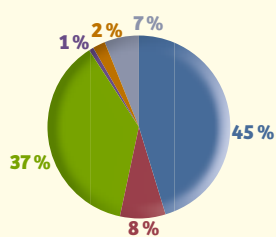
Virement de la section de fonctionnement	844266
Subventions d'investissement	31500
Excédent de fonctionnement capitalisé	579850
Cession terrains et bâtiments	195000
Dotations	49384



Le budget forêt

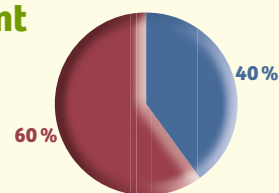
Dépenses de fonctionnement 264500 €

Charges à caractère général	120120
Honoraires ONF	20 000
Charges de personnel	98000
Autres charges	3194
Remboursement frais de gestion COM.COM	6000
Virement section d'investissement	17156



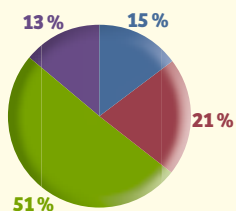
Dépenses d'investissement 17 500 €

Immobilisations corporelles (plantations)	7000
Immobilisations en cours (pistes, routes)	10500



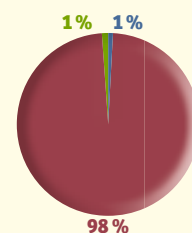
Recettes de fonctionnement 264500 €

Menus produits, bois d'affouage	38472
Dotations et participations	54600
Coupes de bois	135500
Excédent de fonctionnement reporté	35928



Recettes d'investissement 17 500 €

Excédent d'investissement reporté	177
Virement de la section de fonctionnement	17156
Amortissement des plantations	167





La vie dans notre cité

Conseil Municipal des Enfants



Le Conseil Municipal des Enfants s'implique fortement au sein de notre commune. Il est force de proposition pour l'amélioration de notre espace de vie. Les membres du CME participent avec enthousiasme à de nombreuses réunions. Ils discutent, proposent, argumentent. Ils font preuve de civisme et d'assiduité. Peut-être seront-ils de futurs Conseillers Municipaux, Adjoints, voire Maires pour l'avenir de notre cité!

Inauguration du parc de loisirs du Hirschenbach



L'aire de loisirs a été inaugurée le samedi 11 juin en présence de nombreux habitants et du député, Michel Sordi. Les basketteurs de Pfastatt, qui venaient d'accéder en Nationale 2, ont également été invités par le Maire, Charles Wehrle, à faire une démonstration de leur technique.

Le projet a été initié par le Conseil Municipal des Enfants puis validé par le Conseil Municipal avant d'être confié au cabinet Betir pour sa réalisation. Cet espace répond aux attentes de nombreux jeunes qui souhaitent pratiquer leur sport favori (football, basket, hand-ball, volley-ball, tennis de table, fitness, etc.). Une piste d'athlétisme contourne même le terrain et permet la pratique de la course à pied. Juste à côté, se trouve un espace pique-nique et de jeux libres sur gazon, ainsi que quatre agrès de musculation.

Des caméras de surveillance ont été installées sur plusieurs mâts afin de garantir la tranquillité des lieux et d'éviter des actes d'incivilité.

Espérons que nos jeunes sauront adopter un comportement exemplaire et préserveront cette très belle zone de loisirs!



Les Brèves

SAINT-AMARIN

La vie dans notre cité

Chasse aux œufs

La seconde édition de la chasse aux œufs, organisée conjointement par Le Conseil Municipal des Enfants et l'association Ouver'Thur, s'est déroulée le samedi 19/03/16 à 15h et a connu un grand succès. Environ 200 personnes (parents et membres de la famille) étaient présentes. 90 enfants (53 étaient scolarisés à l'école élémentaire et 37 à l'école maternelle) ont été accueillis par le Maire, Charles Wehrle, et Cyrille Ast, son premier adjoint, qui avaient préparé activement cette manifestation.



Séraphin, le lapin, avait oublié de fermer son sac à dos et plus de 500 œufs ont été perdus! Certains participants ont pu répondre à un questionnaire sur le lapin de Pâques avant de partir «chasser». Tous les enfants ont été récompensés et les trois premiers de chaque catégorie ont reçu un lot supplémentaire. Enfin, pour clore cette manifestation, tous les participants et spectateurs se sont retrouvés autour du verre de l'amitié servi à la Maison du Bailli.

Concours de dessin

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) a organisé un concours de dessin sur le thème de la maîtrise de l'énergie. Tous les élèves des classes de CM1 et CM2 ont participé. Le jury était composé du Maire, Charles Wehrle, de Cyrille Ast, Maire-Adjoint et des enfants du CME qui ne prenaient pas part au concours. Le palmarès est le suivant:

Classe de CM1: **1.** Léane LEGRAND (11 voix), **2.** Emma JACOB (9 voix), **3.** Emeryck FELLINE-ARNOLD (8 voix), **4.** Quentin FIFRE (3 voix), **5.** Nicolas KESSLER (2 voix), **6.** Typhaine KLEIN (1 voix).

Classe de CM2: **1.** Leelou RUSCH (9 voix), **2.** Léa HERRGOTT (6 voix), **3.** Noémie LAMEY (5 voix), **4.** Clara ABRUZZI (4 voix), **5.** Manon BIRGY et Clément HERRGOTT (3 voix).

Les lauréats ont reçu des livres sur le thème du concours, ainsi que des abonnements ou entrées gratuites à la piscine de Wesserling.

Installation de bancs et de supports vélos

Afin d'améliorer la mobilité des seniors et d'inciter les déplacements à vélo, le CME a suggéré de rajouter des bancs à l'offre déjà existante, ainsi que des supports vélo. Le but est d'encourager leur déplacement sur les parties plates de la voirie et non loin du centre-ville. Les endroits retenus pour l'implantation de bancs sont: Place de l'Église; près de l'axe rue de la Carrière- rue de Ranspach; non loin du rond-point menant vers le supermarché Simply Market; rue Charles de Gaulle, en face de l'entrée de la rue René Biery. Un support vélo a également été implanté devant notre complexe culturel.



La vie dans notre cité

Journée citoyenne

Beaucoup de monde, membres d'associations, jeunes du Conseil Municipal des Enfants, anonymes ont répondu présent pour la journée citoyenne organisée par la Municipalité le 28 mai.

Après le mot d'accueil de notre Maire, Joseph Peter a détaillé le programme de la journée. Les 123 volontaires se sont répartis dans les différents groupes. Les jeunes se sont occupés du nettoyage des abords des places de jeux et des rives de la Thur, les aînés à rafraîchir certains sentiers envahis par la végétation. Réparation des panneaux des circuits botaniques du Hirschenbach et du Hochstein, ainsi que divers travaux de peinture, complètent l'activité de cette journée consacrée à l'entretien et l'amélioration de notre cadre de vie. À la fin des travaux, tout le monde s'est retrouvé à la maison du Bailli pour la collation préparée et servie par une équipe dédiée.



Commémoration du 18 juin

En présence de notre conseillère départementale, Annick Lutembacher, de nombreux maires et conseillers municipaux de la vallée, de l'Adjudant-Chef Marchais, Commandant la Brigade de Gendarmerie des porte-drapeaux et des représentants d'associations patriotiques et autres, notre Cité a commémoré l'appel du 18 juin. Charles Wehrle, notre Maire, a rappelé le contexte de cette commémoration de l'appel par le Général de Gaulle "Une cérémonie du souvenir et d'hommage, mais aussi une cérémonie au service d'une certaine idée de la France, qui assume et porte haut les valeurs d'humanisme et de liberté".

Une gerbe a été déposée au nom de la commune. Roger Bringard et Le Conseil Municipal des Enfants ont déposé une gerbe au nom du Souvenir Français. La Musique Municipale a ponctué les temps forts de la cérémonie. À l'issue de la cérémonie, Le capitaine Ziegler a procédé à l'élévation de grade du sergent-chef Schneider et des caporaux-chefs Higelin et Bourgeois. Les récipiendaires étaient entourés d'une cinquantaine de sapeurs-pompiers et d'une dizaine de JSP du centre de secours.



Remise des fourragères à la 6^e Compagnie du 7^e Bataillon de chasseurs alpins de Varcès

Lundi 27 juin, une remise de fourragères aux jeunes recrues du 7^e Bataillon de chasseurs alpins (BCA) de Varcès (38) a eu lieu sur la place de Lattre de Tassigny, devant la Mairie. Une quarantaine de jeunes chasseurs, qui revenaient d'un raid entre Wattwiller et Metzgeral, ont été distingués. La cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, du Maire de Saint-Amarin, Charles Wehrle, entouré des élus locaux, d'anciens des amicales de divers régiments, des représentants des Diables bleus et associations patriotiques. Après une explication sur la symbolique de la fourragère, le Maire et les officiers présents ont remis cette distinction aux jeunes soldats, en présence de leurs familles. À la fin de la cérémonie, après les honneurs aux drapeaux, la 6^e Compagnie a défilé dans les rues du centre de Saint-Amarin.



La vie dans notre cité

Tour de la vallée

Organisée par le club vosgien, la 41^e édition du tour de la vallée a tenu toutes ses promesses avec un nombre record d'inscrits, + de 800! Pour cette édition, le Club Vosgien a proposé plusieurs circuits au départ du CAP. 27 Kms pour le plus court, 96 Kms pour la grande boucle!

Avec une organisation exemplaire, un engagement de plusieurs dizaines de bénévoles, le Club Vosgien a proposé une expérience unique dans nos massifs vosgiens aux quelques 800 marcheurs qui se sont élancés le samedi matin.



TRAVAUX D'ENTRETIEN et EMBELLISSEMENT



Désherbage à la vapeur du cimetière



Remise en état place de la mairie



Avaloir rue des Cigognes



Réfection de l'escalier à l'arrière du bureau de poste



Remplacement du chauffe-eau de l'école maternelle



Carrelage à la distillerie



La vie dans notre cité

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Fertilisation du terrain de football



Remplacement des panneaux place de la Savonnerie



Enlèvement de la dernière cabine téléphonique



Traux Roselière sur les berges de la Thur



Traçage du passage piétons devant l'école



Panneau de signalisation zone 30

La vie culturelle

Sur le 1^{er} semestre 2016, grâce à nos associations, la Culture s'est pleinement exprimée avec des conférences, expos, concerts, galas

Exposition photos organisée par la LPO le 6 & 7 février 2016

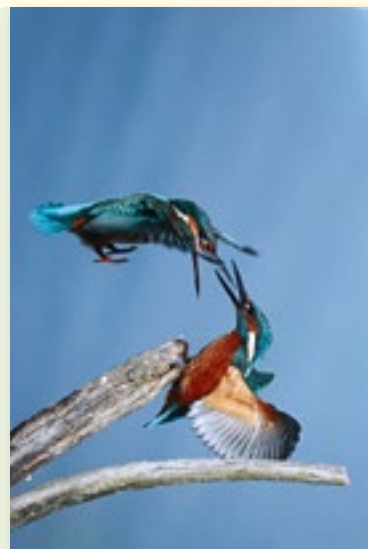
Pour cette 10^e édition, 31 photographes animaliers amateurs ont exposé au CAP 150 photos de la faune alsacienne. Plus de 70 espèces sont ainsi photographiées dans leur environnement.

Sur la scène du CAP, les visiteurs ont pu rencontrer le photographe Daniel NUSSBAUM et contempler son travail.

Cette exposition est un lieu de rencontre entre le public et les 11 associations de la protection de la nature avec en point d'orgue deux conférences animées par :

- **Florentin HAVET**, spécialiste du piégeage photographique
- **L'association BUFO** avec pour thème « comment constituer un atlas ».

Durant le week-end, ce sont plus de 700 personnes qui sont venues au CAP admirer les travaux des photographes amateurs.



Cavalcade 13 mars 2016

Saint-Amarin a renoué avec la traditionnelle cavalcade. Co-organisée par la municipalité, l'association CAPSA, les Amis Carnavaliers et Valthur Boue Team, la cavalcade a eu un très beau succès populaire. Un public nombreux a assisté au cortège où chars, Guggas et groupes à pied ont animé les rues de Saint-Amarin avec entrain et bonne humeur. Tout le monde s'est retrouvé au CAP pour entendre les Guggas qui, chacune à leur tour, ont enflammé la salle.

Le matin, dès 6h, notre Maire Charles Wehrle, a remis les clés de la ville au Président des amis Carnavaliers pour lancer le Morgenstreich.

Une belle journée qui sera reconduite en 2017. Avis aux amateurs.



Concert VOLKSMUSIK organisé par CAPSA 19 mars 2016

Le gala de Volksmusik a tenu toutes ses promesses avec une pléiade d'artistes qui a enthousiasmé le public durant plus de trois heures.

Un seul regret, le CAP n'affichait pas complet.





La vie culturelle

Bourse aux tableaux organisée par CAPSA 12 avril 2016



La 3^e bourse aux tableaux s'est tenue dans le complexe culturel du CAP avec une splendide exposition consacrée au peintre Lothar Von SEEBACH.

Le public s'est déplacé en grand nombre pour échanger avec les exposants qui présentaient plus de 500 œuvres issues du talent de peintres alsaciens des XIX^e et XX^e siècles.

Concert UHA organisé par CAPSA le 29 avril 2016

Le Chœur et l'Orchestre de l'Université de Haute-Alsace placé sous la direction de Paul-Philippe Meyer ont proposé un superbe concert symphonique. Plus de 100 musiciens et choristes ont interprété des airs célèbres de Mozart, Fauré, Offenbach, Verdi...

Les nombreux spectateurs ont eu le plaisir d'entendre la soprano Mélanie MOUSSAY et les sœurs GHALEM, invitées d'honneur de cette belle soirée musicale.



Concert Musique Municipale 28 mai 2016

Musique, Magie, Chant, un cocktail détonnant pour une superbe soirée!

**Bravo à notre Musique Municipale,
Christian Arnold son Président,
Nicolas Jarrige son Directeur,
Anthony le Magicien,
The Flying Squirrels avec Mathilde Binder
qui chante superbement même en lévitation!**



Tous ensemble, ils ont fait vibrer le CAP et nous ont fait vivre une soirée de gala formidable!

Les Brèves

SAINT-AMARIN

La vie culturelle



Fête de la musique 21 juin

Saint-Amarin a renoué avec la fête de la musique. Les jeunes de l'EMHT, les majorettes, la Musique Municipale mais également des anonymes se sont succédés sur la scène improvisée devant l'O.T. Le DJ Staffi a ponctué la soirée avec les grands succès populaires. Nos amis carnavaliers proposaient casse-croûte et boissons.

Feu de la Saint Jean

Cette année, le feu de la Saint Jean a été construit par une équipe de jeunes Saint-Amarinois animé par Thibaut Bischoff. Gaétan Muller, Tristan Hoffner, Catherine Andrini, David Gye, Quentin Silterlé, Brice Wehrle, Camille Brand, Laurent Zussy, Sébastien Hoffner, Johanna Gasser et Mélanie Misseland ont réalisé un très beau bûcher qui a attiré beaucoup de monde pour sa crémation. Bravo à nos jeunes qui perpétuent nos traditions !



Gala de danse organisé par CAPSA le 24 juin

L'association CAPSA a intégré une section danse animée par Sophie Pozzi et Catherine Illtis. Forte d'une centaine d'élèves, cette section a proposé un gala où Modern Jazz, Ragga, Danse classique, Zumba se sont succédés dans de superbes tableaux imaginés par nos deux enseignants. Les spectateurs, nombreux, ont pu apprécier le travail de tous nos élèves. Un grand bravo à eux !



Fête de la tarte flambée

La Musique Municipale a eu un énorme succès pour la 3^e édition de la fête de la tarte flambée. Christian Arnold, le Président et toute son équipe ont proposé un beau moment de convivialité avec un programme musical qui a ravi les nombreux convives. + de 900 tartes flambées ont été cuites et dégustées. Cette 3^e édition prouve que cette manifestation fait maintenant partie de notre agenda local.



Le 1^{er} semestre 2016 fut jalonné d'autres événements culturels comme :

- Les conférences de TET
- La conférence du club vosgien
- Le gala du groupement des musiques de la vallée
- Le gala des majorettes.



Economie

AUTO, HABITAT & TERROIR

Malgré une météorologie peu clémente, la 8^e édition de "Auto, Habitat & Terroir" organisée par les Enseignes de la Haute Thur et l'association CAPSA a tenu toutes ses promesses.

Le 16 et 17 avril, grandes marques automobiles, spécialistes du bâtiment, produits de terroir, tout cela réuni au CAP dans une ambiance conviviale où exposants et visiteurs ont pu échanger durant ces deux journées.

Les visiteurs ont apprécié la diversité des offres, produits, savoir-faire proposés par la cinquantaine d'exposants présents.

Et puis, avec les produits de terroir, vins, tartes flambées de l'association Valthur Boue Team, délices sucrés, de très nombreux visiteurs se sont offerts une belle pause gourmande.

Le dimanche, les véhicules historiques ont pris leur quartier sur le parking du collège pour la grande joie des passionnés qui ont pu admirer quelques beaux exemplaires de modèles anciens.

Une belle réussite pour un événement devenu incontournable, grâce à une excellente collaboration entre les associations organisatrices et les services techniques de la mairie.



Les Brèves

SAINT-AMARIN

NOS ENTREPRISES INNOVENT

Installées dans la zone industrielle de Saint-Amarin, deux jeunes entreprises ont investi pour offrir de nouveaux services et prestations. Ces deux entreprises n'ont pas oublié leur environnement et ont soigné l'aménagement paysager autour de leur établissement.

L'entreprise Thomas SCHEUBEL, créée en 2006 compte aujourd'hui 15 employés. Depuis 4 ans, l'entreprise a ouvert son Show-Room qui permet aux clients de voir et choisir leur équipement de salle de bains. Spécialisée dans la rénovation de salle de bains en tout corps de métier, l'entreprise Thomas Scheubel propose aujourd'hui une nouvelle spécialité, la fourniture et l'installation de SPAS.



L'entreprise Elsass Chauffage, créée en 2012 s'est installée dans les anciens locaux d'Électricité Hell, rue de l'industrie. Comptant aujourd'hui 6 employés, Elsass Chauffage propose ses prestations en Chauffage, climatisation, Pompes à chaleur. Dans ses nouveaux locaux, Elsass Chauffage expose chaudières, pompes à chaleur, climatiseur, certains matériels sont en fonctionnement.



Les portes ouvertes organisées les 30 avril et 1^{er} mai ont permis aux nombreux visiteurs de voir et apprécier le dynamisme et le professionnalisme nos deux jeunes entreprises. Nous leur souhaitons réussite et longue vie!

Prochainement

FORUM DES ASSOCIATIONS samedi 27 août

Le tissu associatif de Saint-Amarin est important. De nombreuses associations œuvrent dans les domaines aussi variés que la culture, le sport, le social, les loisirs, le patriotisme. Afin de vous rencontrer, de présenter leurs activités, d'échanger, nos associations se retrouveront au CAP le **samedi 27 août**.

À partir de 18h, la Ludo d'Émilie proposera une soirée jeux. N'hésitez pas à venir rencontrer vos associations, entrée libre.



FÊTE DU COQ dimanche 4 septembre

Un dimanche où petits et grands trouveront leur bonheur, braderie dans la rue principale, manèges, animations diverses.

Dans le cadre de la fête du COQ, Le CAP accueillera le salon Thur Passion les **3 et 4 septembre**, le rendez-vous des artisans d'art.

Restauration et buvette sur place avec le repas du COQ à 12 € (Kir, Poulet grillé, Patates, salade mêlée, dessert, café).

Réservation des repas à la mairie de Saint-Amarin
03 89 82 62 05
ou auprès de J. SAUZE au 06 27 83 08 35.



BOURSE AUX JOUETS 10 & 11 septembre

L'association La Ludo d'Émilie organise son 2^e Marché du jeu et du Jouet d'occasion. Celle-ci se déroulera le samedi 10 septembre de 14h à 19h et dimanche 11 septembre de 9h à 17h au CAP de Saint-Amarin.

Vous pourrez y louer une ou deux tables, afin d'y vendre vos anciens jeux et jouets et de faire de la place chez vous pour la rentrée et avant les fêtes de fin d'année.

Vous n'avez rien à vendre, mais vous avez des cadeaux à offrir, c'est également le moment de faire des affaires, en venant y trouver le cadeau rêvé à prix d'occasion.

Les tarifs sont de 8€ la table pour le samedi, 10€ le dimanche et 15€ le week-end. Buvette, restauration rapide, et plusieurs surprises vous attendent tout au long du week-end, tels que les forains qui occuperont la place devant le CAP.

Vous trouverez les bulletins d'inscription, dans vos commerces de proximités, mais également en téléchargement sur le site de l'association et de la commune :

www.laludodemilie.sitew.fr

<http://www.ville-saint-amarin.fr/index.html>



Prochainement

ZZ-TOP TRIBUTE BAND AU CAP samedi 17 septembre 20h

Un concert autour des grands succès du groupe de blues rock américain ZZ-Top originaire de Houston au Texas, interprété par ZZ-Top tribute band. En première partie, East Street Band vous feront revivre l'univers de Bruce Springsteen.

Prix des places : 17 € et 12 € pour les -16 ans accompagnés. Places numérotées.

Ouverture des portes : 18h30

Concert : 20h

1^{re} partie : East Street Band

2^e partie : ZZ-Top Tribute Band

Restauration avec buvette

Achetez vos places en ligne sur : reservations.lecap-alsace.fr ou à notre Office de Tourisme. Renseignement au 06 27 83 08 35.



EXPO DE MODÈLES RÉDUITS 22 et 23 octobre

Organisée au CAP, par l'amicale des sapeurs-pompiers, vous pourrez découvrir des collections de modèles réduits de toute nature (autos, chemins de fer, bateaux...)



JAZZ AMARINOIS, 8^e édition du 28 au 30 octobre

Vendredi 28 Octobre à 20h15

1^{re} partie :

Fiona Monbet Quartet

2^e partie :

Yema Quartet

avec Fiona Monbet

Samedi 29 octobre à 20h15

1^{re} partie :

Lucas Sestak

2^e partie :

Linda Gail Lewis and the Tex-French Connection

Dimanche 30 octobre à 15h30

1^{re} partie :

North Gospel Quartet

2^e partie :

Moulin à Café Jazz Hot Orchestra et leurs amis





Prochainement

Les Brèves

SAINT-AMARIN

SALON AMARIN, 19 et 20 novembre

La 12^e édition du Salon de Peinture Sculpture se tiendra le **samedi 19 et dimanche 20 novembre**. Une centaine d'artistes, peintres et sculpteurs de tous horizons, présenteront + de 600 œuvres. Cette 12^e édition du Salon Amarin sera honorée par la présence de 2 invités :

- Rebecca De Cachard, peintre
- Paul Beckrich, céramiste

Par la composition et les couleurs, la peinture de Rebecca de Cachard a parfois la sérénité d'un vitrail. Avec Paul Beckrich, vous pourrez admirer ces personnages en céramique et Raku inspirés de ses voyages en Afrique et Asie.



J.M. ARRUS et JPP au CAP le 25 novembre

Vous avez aimé Jean-Marie ARRUS et son complice Jean-Philippe PIERRE. Ils reviennent au CAP avec leur nouveau spectacle "Les Ratsch"

- **Prix des places :**
18 € et 12 € pour les -16 ans accompagnés.
- **Places numérotées.**
- **Ouverture des portes : 19h**
- **Spectacle : 20h30.**



et

Prochainement

NOËL À SAINT-AMARIN

- Tout d'abord, le Concert de l'Avent proposé par la Musique Municipale et la Chorale le **samedi 3 décembre** puis une nouveauté avec l'élection de Miss Noël le **samedi 10 décembre** proposée par l'association Cœur de Noël
- Le Marché de Noël du **16 au 18 décembre** vous invite à rencontrer des artisans d'ici et d'ailleurs, de quoi vous donner une multitude d'idées cadeaux!
De nombreuses animations au programme: ateliers et jeux pour enfants, Circuit des Contes dans la ville et peut-être le passage du Père Noël dans les allées du Marché!



NOUVELLE SAISON DU TASA

L'Elsasser Owa est de retour!

Une équipe plus que motivée, avec des idées plein la tête pour vous faire passer un agréable moment fait de rires et beaucoup d'humour!

Venez-vous divertir avec le TASA les **samedis 15 et 22** et le **dimanche 23 octobre 2016**, agrémentés de sketches, chants, danses, musiques, et autres surprises!

Et, n'oubliez pas la nouvelle saison théâtrale 2017 dont la **1^{re} aura lieu le 21 janvier!**



Et aussi!

- ✓ Dîner dansant le **samedi 1^{er} octobre** à la maison du bailli organisé par la Musique Municipale et animé par l'excellent orchestre BARG ALM KRAINER
- ✓ Concert des TEMPO KIDS au CAP le **samedi 13 novembre 2016**.



Stat Civil 2016 1^{er} SEMESTRE 2016

Naissances

Hugo

Le 5 janvier 2016

De Ludovic BINDER et de Aurore WEISS

Margot

Le 4 avril 2016

De Frédéric BRANCO et de Lucile HOLAY

Aloys

Le 2 juin 2016

De Julien MURA et de Delphine DELOR



Mariages

Le 16 janvier 2016

Denis BRUSTLÉ et de **Virginie NAEGEL**

Le 21 mars

Blerim BASHOLLI et **Shehnure SHABANI**

Le 11 juin

Julian GREUZAT et **Alix BADRÉ**

Le 9 juillet

Nicolas LEFEBVRE et **Sophie FAORO**



Décès

Le 21 janvier 2016

Francisco DOS REIS BATISTA, 78 ans

Le 27 janvier

Christiane FISCHER née RINGENBACH, 75 ans

Le 29 janvier

Maurice RINGENBACH, 78 ans

Le 15 février

Gérard KIRCHHOFFER, 84 ans

Le 23 février

Louis WALTER, 90 ans

Le 6 mars

Souad MEJDI, 56 ans

Le 11 mars

Huguette LUDWIG née CHRÉTIEN, 92 ans

Le 5 avril

Delina MEZZAROBBA née ALFIER, 78 ans

Le 5 avril

Marc WALTER, 58 ans

Le 28 avril

François LUTTENAUER, 75 ans

Le 9 mai

Marthe KESSLER née RUH, 77 ans

Le 12 mai

José JOAO RODRIGUES, 82 ans

Le 14 mai

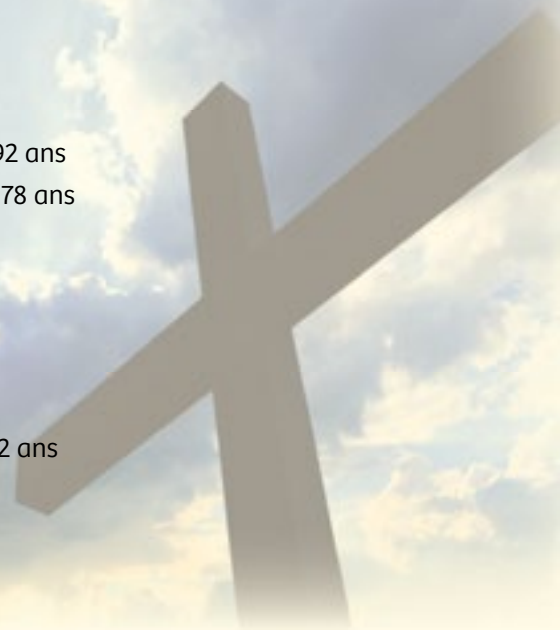
Gilles ANDRES, 66 ans

Le 18 mai

Jacqueline ANDRES née MAEHR, 82 ans

Le 19 mai

Micheline HALM, 65 ans



Les Brèves

SAINT-AMARIN

Informations Générales

Surcharge de travail, besoin d'aide? Pensez à AGIR!



AGIR est une association à but non lucratif conventionnée par l'État, engagée dans une démarche pour accueillir, proposer du travail et accompagner des demandeurs d'emploi.

Depuis bientôt 30 ans, l'association propose aux particuliers, collectivités, associations ou entreprises, la mise à disposition de personnel adapté à leurs besoins, pour des travaux ponctuels ou réguliers tels que:

- **travaux ménagers et repassage**
- **entretien du jardin et du potager, déneigement**
- **manutention et aide aux courses:** rangement du bois de chauffage, divers
- **petit bricolage:** montage/démontage de meubles, aide aux travaux de peinture ou de tapisserie ...

AGIR est l'employeur et se charge de toutes les formalités administratives. Les particuliers bénéficient d'une réduction fiscale de 50% des sommes versées.

L'association dispose depuis le 1^{er} janvier 2016 d'une antenne sur le canton de Saint-Amarin.

Contact: Virginie HUGUENIN-RICHARD
15 rue de la Gare, 68550 SAINT-AMARIN
03 89 74 26 86
contact@agir68.fr
Site internet : www.agir-thann.fr

MISSION LOCALE THUR DOLLER

La mission locale Thur Doller s'occupe de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de 16 à 25 ans (emploi, formation, ressources financières, santé, logement, mobilité, citoyenneté).

Voici les points fixes d'accueil de proximité:

Mairie de Saint-Amarin :

- mardi de 13h30 à 17h

Mairie de Cernay :

- mardi et jeudi de 8h à 12h

Mission locale de Thann, 27 avenue Robert Schuman :

- du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h à 16h45

JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

JDC
JOURNÉE DÉFENSE
ET CITOYENNETÉ

**BIENTÔT
16
ANS!
PENSEZ AU
RECEN-
SEMENT**

**DÉVELOPPEZ VOTRE ESPRIT
DE DÉFENSE !**

QUI ?
Tous les Français,
filles et garçons âgés de 16 ans.

POURQUOI ?
Pour vous inscrire en vue de permettre votre convocation
à la journée défense et citoyenneté.

COMMENT ? Deux possibilités s'offrent à vous :

PAR INTERNET

- 1 - Créez votre compte sur www.service-public.fr
Vérifiez ensuite que le e-recensement est possible dans votre commune.
- 2 - Munissez-vous des documents numérisés suivants :
pièce d'identité et livret de famille.
- 3 - Allez dans la rubrique «Papiers-Citoyenneté»,
cliquez sur «Recensement, JDC et service national»,
ou dans la zone «Rechercher» tapez «recensement».
- 4 - Vous n'avez plus qu'à suivre les instructions.

À LA MAIRIE DE VOTRE DOMICILE
Munissez-vous des documents suivants :
pièce d'identité et livret de famille.

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC

MINISTÈRE DE LA DÉFENSE
SCÉNARIO GÉNÉRAL PAR L'ADMINISTRATEUR
DIRECTION DU SERVICE NATIONAL

RETROUVEZ «MA JDC SUR MOBILE» EN 1 CLIC
Téléchargez l'App Store | Téléchargez sur Google play

Don du sang

Le prochain don de sang aura lieu au CAP :

- **Mardi 8 novembre 2016 de 16h30 à 19h30**

Venez nombreux effectuer un acte de solidarité rare et précieux.
Nous comptons sur vous!

© Fotolia



Informations Générales

Saint-Amarin recyclage

Collecte des encombrants non métalliques

9 septembre
4 novembre

Collecte des encombrants métalliques

7 octobre

Consignes pour la collecte des encombrants

Les encombrants (objets volumineux) doivent être présentés en bordure de voie publique et de manière à faciliter le travail du personnel de collecte: ficelés ou empilés pour les plus grandes pièces.

Par ailleurs, en raison des dérives constatées, **l'utilisation de sacs poubelle noirs pour les encombrants doit absolument être évitée.**

En cas d'utilisation, les sacs doivent impérativement **rester ouverts** pour permettre un **contrôle visuel du contenu et de sa conformité** par les équipes de collecte.

Si des sacs poubelle sont présentés fermés aux encombrants (sauf s'ils sont transparents) ou s'ils contiennent des déchets non conformes, ils ne seront pas pris en charge.

Sac fermé opaque

→ sera laissé sur place

Sac fermé, mais transparent

→ sera collecté

D3E (Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques)

au parc de Wesserling
rue des Fabriques
de 8h30 à 11h30

samedi 17 septembre,
samedi 5 novembre

Les D3E sont les équipements qui fonctionnent avec une prise électrique, une pile ou un accumulateur.

Ordures Ménagères Hebdomadaires

Tous les jeudis (sortir la veille au soir).

DMS (Déchets Ménagers Spéciaux)

samedi 8 octobre

Les DMS sont des produits issus du jardinage, du bricolage, de l'entretien de la maison (peintures, solvants, produits phytosanitaires, thermomètres à mercure non cassés, ...).

Plate-Forme déchets verts (carrière à Saint-Amarin)

Ouverture entre le **1^{er} mars** et le **15 novembre** (sauf jours fériés)

Le mercredi de 10h à 11h45,

Le samedi de 9h à 11h45.

Les Brèves

SAINT-AMARIN



Calendrier des Manifestations 2016



Août

Dimanche 7 : Concours Agility du club canin, Hirschenbach
Dimanche 28 : Bargkilwa du Ski Club Edelweiss, Chalet Edelweiss

Encaissement de Membres Bienfaiteurs des SRSA

Samedi 3 : Fête foraine, Place des Diables Bleus, Salon Thur Passion, Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 4 : Fête foraine, Place des Diables Bleus, Fête du COQ, Complexe culturel « Le CAP », Braderie, Salon Thur Passion, Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 10 : Fête foraine, Place des Diables Bleus, Bourse aux jouets, Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 11 : Fête foraine, Place des Diables Bleus, Bourse aux jouets, Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 17 : Concert Rock Tribute, Complexe culturel « Le CAP »

Septembre

Samedi 1^{er} : Dîner dansant, maison Bailli, organisé par La Musique Municipale

Dimanche 2 : Concours de pêche, Étang du Firmenweiher

Samedi 15 : Soirée alsacienne du TASA, Cercle catholique

Samedi 22 : Exposition modèles réduits, Complexe culturel « Le CAP », Soirée alsacienne du TASA, Cercle catholique

Octobre

Dimanche 23 : Exposition modèles réduits, Complexe culturel « Le CAP », Matinée alsacienne du TASA, Cercle catholique

Octobre

Vendredi 28 : Jazz Amarinois, 8^e édition, Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 29 : Jazz Amarinois, 8^e édition, Complexe culturel « Le CAP »

Dimanche 30 : Jazz Amarinois, 8^e édition, Complexe culturel « Le CAP », Firmenweiher, fermeture de la pêche et du chalet

Novembre

Quête calendrier des Sapeurs-Pompiers du 21 au 27 novembre

Encaissement des Membres bienfaiteurs du Souvenir Français

Mardi 8 : Don du sang, Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 11 : Fête patronale, Église, Cérémonie commémoration armistice, Défilé, dépôts de gerbe aux monuments aux morts, Cimetière militaire et église

Dimanche 13 : Concert Tempo Kids, Complexe culturel « Le CAP »

Samedi 19 : Salon Amarin, 12^e édition, Complexe culturel « Le CAP », Carnavaliers, Soirée Moules frites, Maison du Bailli

Dimanche 20 : Salon Amarin, 12^e édition, Complexe culturel « Le CAP »

Vendredi 25 : Spectacle J.M. ARRUS & J.P. PIERRE, Complexe culturel « Le CAP »

Du 20 au 27 : Festival du film engagé, Complexe culturel « Le CAP »

Décembre

Du 1^{er} au 24 : Animation de Noël par les E.H.T., Commerces

Samedi 3 : Concert de l'Avent, Église

Dimanche 4 : Fête des Aînés, Complexe Culturel « Le CAP »

Jedi 8 : Procession vers la grotte de la Vierge, Hirschenbach

Vendredi 16 : Marché de Noël, Mairie et Complexe Culturel « Le CAP »

Samedi 17 : Marché de Noël, Mairie et Complexe Culturel « Le CAP »

Dimanche 18 : Marché de Noël, Mairie et Complexe Culturel « Le CAP »



PERMANENCES À LA MAIRIE

Charles WEHRLÉN, Maire: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Cyrille AST, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Jean SAUZE, Maire-Adjoint: sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Marie-Christine LOCATELLI, Maire-Adjointe: le lundi soir, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

Michèle JOUHANNET, Maire-Adjoint: tous les jours, sur rendez-vous
Tél. à la mairie au 03 89 82 62 05

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

Mairie: 55 rue Charles de Gaulle - 68550 Saint-Amarin
TÉL. 03 89 82 62 05 - Fax: 03 89 82 71 22

Courriel: mairie@ville-saint-amarin.fr

Site Internet: <http://www.ville-saint-amarin.fr>

Heures d'ouverture des bureaux:
tous les jours sauf samedi: de 10 h à 12 h et de 15 h à 17 h.

